

L'Association Révéléateur qui travaille à défendre et promouvoir les métiers d'art
vous invite à participer à son premier concours de création.

CURIOSITAS

Règlement de participation :

Le concours est ouvert à toutes les disciplines des métiers d'art (vous rapporter au listing officiel de l'institut pour les savoirs faire français)

Le thème du concours 2024 est « **CURIOSITAS** »

Tous les types de langages esthétiques sont admis (figuratif, abstrait, autres) dans le cadre d'une pratique d'un métier d'art.

Le format de l'œuvre ne doit pas dépasser 30 x 30 x 30 mm ou 30 x 30 mm pour de l'objet 2D.

Dans le cas d'un objet 2D, estampe le motif ne doit pas dépasser 30 x 30 mm mais le papier ou le support peuvent aller jusqu'à 300 x 400 mm.

Pour un objet 3D nécessitant un socle, celui-ci ne sera pas compté dans les mesures limites de 30 x 30 x 30 mm.

Vous pouvez soumettre jusqu'à 3 œuvres pour une participation.

Jury et processus de sélection :

Le jury sera composé de trois jurés.

La décision du jury sera irrévocable et communiquée aux artistes gagnants par courriel et publiés sur les réseaux sociaux de l'association Révéléateur.

Le jury évaluera toutes les œuvres reçues physiquement et sélectionnera parmi toutes ces œuvres deux prix.

Le prix du jury et le prix de la jeune création.

Le prix du public sera quant à lui attribué par les visiteurs de l'exposition.

Chacun des prix sera doté à hauteur de 350 Euros.

Exposition des œuvres :

Les œuvres seront présentées lors d'une exposition dédiée au concours à la Maison Revel, au 56 avenue Jean Jaurès à Pantin.

Cette exposition aura lieu du 6 au 23 mars 2025.

Les œuvres exposées seront proposées à la vente au prix fixé par les créateurs.

Frais de participation :

pour participer vous devez être adhérent de l'association Révéléateur (l'adhésion à l'association est de 30 Euros) ou vous acquitter d'une somme de 30 euros.

Les œuvres devront être déposées et récupérées à la Maison Revel – Pantin.

Un planning de dépôt et de récupération vous sera transmis en temps utile.

Dates :

Nous avons établi le programme suivant :

20 Novembre 2024 : Ouverture de l'appel à participation.

15 Janvier 2025 : Fermeture des inscriptions (via le formulaire à renvoyer par mail)

25 Février 2025 : Fin du délais de dépôt des œuvres à la Maison Revel

06 Mars 2025 au matin : Le Jury se réunira

06 Mars 2025 au soir : Vernissage de l'exposition et remise des deux prix du jury.

06 Mars – 23 Mars 2025 : Exposition à la maison Revel – Pantin.

21 Mars 2025 : Finissage de l'exposition et remise du prix du public.

Le formulaire d'inscription est à renvoyer à l'adresse suivante : president@asso-revelateur.com

Les œuvres devront être déposée à la maison Revel au 56, avenue Jean Jaurès - 93500 Pantin.